

que le comité de la défense, par ses décisions, y compris celles du président, n'a pas cessé depuis quelques jours de mettre tout en œuvre pour limiter le débat...

**Des voix:** Règlement.

**L'hon. M. Starr:** Nous avons tâché de produire des témoins qui ont exprimé le désir d'exposer leur point de vue au comité de long en large. En essayant de nous en empêcher, on fait exactement le contraire de ce que le premier ministre a déclaré avant la formation du comité. Tous les témoins qui auraient quelque chose à ajouter ou des renseignements à donner, a-t-il dit, s'en verraient donner toutes les chances. Il est étonnant de voir le premier ministre prendre parti pour le président de ce comité et pour les députés libéraux en vue d'entraver les débats du comité de la défense. (*Applaudissements*)

**M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek):** Monsieur l'Orateur, n'étant pas avocat, je ne me lancerai pas dans un débat sur la légalité de ce point, mais je dirai que la responsabilité du premier ministre et la vôtre, monsieur l'Orateur, dépassent la légalité de la question en litige. Les événements de ce matin ne sont qu'un moyen de réduire l'utilité des comités.

Le principe de la démocratie en vertu duquel un groupe minoritaire peut se faire entendre et doit être entendu est primordial à la Chambre et je suis étonné de voir le premier ministre se lever et déclarer qu'il accepte et appuie la décision du président du comité. S'il ne croit pas au principe de la démocratie...

**Le très hon. M. Pearson:** Je crois aux règlements.

**M. McIntosh:** ...alors, il ne me reste qu'à dire...

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, nous devrions permettre au député de Swift-Current-Maple-Creek de terminer ses remarques. Ensuite, j'accorderai la parole au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**L'hon. M. Martin:** Non monsieur l'Orateur, j'invoquais le Règlement...

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur...

[L'hon. M. Starr.]

**L'hon. M. Starr:** Et bien, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je sais qu'il tarde au ministre de me rappeler le Règlement et les précédents, mais je crois que nous aurions plus de chance d'aboutir à une décision si nous procédions dans l'ordre. Si l'on me laissait écouter le député de Swift-Current-Maple-Creek, j'accorderais volontiers la parole au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par la suite, s'il voulait bien patienter encore un instant.

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**M. McIntosh:** Je persiste à dire...

**L'hon. M. Martin:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Le ministre insiste pour exercer son droit d'invoquer le Règlement.

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, je m'empresserais sûrement de me conformer à votre demande, mais étant donné la déclaration du chef de l'opposition suppléant (M. Starr) et l'argument maintenant invoqué, je tiens à signaler que Votre Honneur doit simplement décider si la Chambre peut débattre cette question en ce moment; c'était là le seul point soulevé par le premier ministre. Il me semble, monsieur l'Orateur...

**L'hon. M. Starr:** Pourquoi ne pas laisser à monsieur l'Orateur le soin de trancher la question?

**L'hon. M. Martin:** ...que vous avez maintenant le devoir de décider si l'article du Règlement mentionné par le premier ministre est bien celui qui convient à la situation...

**L'hon. M. Starr:** N'essayez pas de forcer monsieur l'Orateur à se décider...

**L'hon. M. Martin:** ...et, si tel est le cas, il ne sert à rien d'adresser des remarques injurieuses au premier ministre qui est simplement, de par ses fonctions de leader à la Chambre, appelé à signaler quel est le Règlement.

**M. McIntosh:** Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention d'entamer un débat. J'exprimais seulement une opinion: que le Règlement soit en cause ou non, le principe démocratique s'applique et c'est ici que les groupes minoritaires du Canada peuvent se faire entendre. Il s'agit de savoir si le principe reste en vigueur dans les comités. Je m'étonne